

## Édito

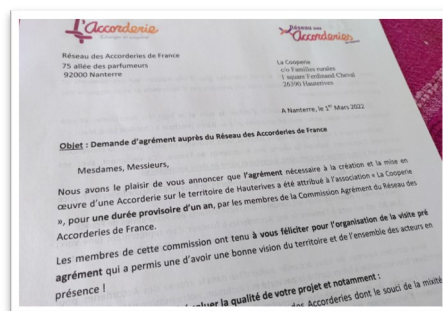
### SOMMAIRE:

- Édito p1
- Horaires d'ouverture du local p1
- Animations de juillet p2
- Des nouvelles du Conseil d'administration p3
- Recrutement d'une animatrice / d'un animateur p3

Bonjour à tous, Accordeurs et amis !

Nous avons le plaisir de vous partager cette première lettre d'info, afin d'améliorer la communication sur les activités de l'Accorderie de la Galaure !

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2022, l'association La Coopérative a reçu un agrément provisoire d'un an et **nous avons maintenant rejoint le Réseau national des Accorderies de France (RAF) !**



Courrier d'agrément

## Horaires d'ouverture du local

Depuis le mois de février, nous avons un nouveau local à Châteauneuf, au **12 rue Geoffroy de Moirans**, à l'emplacement de l'ancienne fromagerie.

**Le local est vivant si on y vient !**

**C'est un lieu de rencontre et d'échange ouvert à tous !**

*Pour un temps convivial, papoter, partager une boisson, demander des informations :*

### Permanences

**mercredi : 16h-18h**

**samedi : 10h-12h**

*Si besoin de passer en dehors des permanences :*

**Ouverture du local** (présence de l'animatrice)

lundi/vendredi : 14h-17h

mardi : 13h-15h30

mercredi/jeudi 9h-12h



# Animations de juillet



	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
					1	2 Festi'Livre Hauterives Journée Dév	3
		5	6	7	8 couture	9	10
		12	13	14	15	16	17
		19	20	21	22 couture	23 soirée karaoké	24
		26	27	28	29	30	31

Retrouvez tous les détails des animations sur le site internet <https://www.accorderie.fr/galaure>, dans le bandeau à gauche « prochaines activités » et sur « [programme détaillé](#) »

## Des nouvelles du Conseil d'administration

### Extrait du PV de l'Assemblée générale du 18 juin 2022 :

« Conformément à l'article 7.2 des Statuts de l'Association, le Conseil d'administration est renouvelé par tiers chaque année. Le CA a procédé, lors de sa première réunion du 21 septembre 2017 et de nouveau chaque année suivante, à un tirage au sort pour déterminer les membres à renouveler chaque année.



Nous sommes actuellement en année 5, où Michel Rabatel et Christiane Ravix doivent être renouvelés. Michel Rabatel ne renouvelle pas sa candidature, tout en restant membre de l'Association. Jean-Louis Rémy a présenté sa démission, tout en restant membre de l'Association. Christiane Ravix renouvelle sa candidature.

L'Assemblée générale approuve le renouvellement de cette administratrice pour une durée de trois exercices sociaux arrivant à échéance lors de l'AG de 2025.

Un bulletin de candidature a été reçu de la part de Jean-Yves Rosset, membre de l'Association désireux d'exercer un mandat d'administrateur.

L'Assemblée générale approuve la nomination de ce membre en qualité de nouvel administrateur, pour une durée de trois exercices sociaux arrivant à échéance lors de l'AG de 2025. »

Le Conseil d'administration se trouve donc désormais composé des membres suivants :  
Véronique Achard, Marie-Noëlle Bour (représentante du Secours catholique), Joëlle Haffemayer, Stéphane Hubert (représentant de Familles rurales), Marie-Jo Lubac, Jacques Macabéo, Élisabeth Perrollaz, Christiane Ravix, Jean-Yves Rosset, Christiane Soufflet, Charles Bour (personne ressource).

Suite à l'Assemblée générale, le Conseil d'administration s'est réuni le mercredi 29 juin 2022, afin de procéder au renouvellement des membres du Bureau. **Christiane Soufflet a été élue secrétaire, et Christiane Ravix trésorière.** Les deux postes de co-présidents restent vacants.

**Un Bureau élargi va être constitué,** avec comme mission notamment d'élaborer un plan d'action pour l'avenir et le développement de l'Accorderie. Un point d'étape sera fait à l'automne avec notre coordinatrice territoriale, Sidonie Chung.

Ce mode de fonctionnement, où le Bureau élargi travaillera en lien avec le CA, les commissions et le Conseil Coop', va contribuer à faire évoluer nos pratiques pour tendre vers une **gouvernance partagée !**

## Recrutement d'une animatrice / d'un animateur

### **Le poste d'animateur / animatrice est à pourvoir à l'Accorderie !**

Géraldine Sauvet, qui était salariée depuis septembre 2020, a quitté son poste depuis le mois de mai dernier.

Nous la remercions pour tout ce qu'elle a contribué à faire évoluer à La Coopérative / Accorderie de la Galaure !

Lisa Richard, postulante au Conseil d'administration depuis septembre 2021, est actuellement embauchée comme salariée en CDD le temps de faire le recrutement pour le **poste en CDI, à 24h/semaine.**

Vous retrouverez tous les détails de la fiche de poste au local de l'Accorderie, ou sur le site internet :

<https://www.accorderie.fr/galaure/actualites/>

# Quelques demandes de services cherchent preneurs

Pour voir le détail de la demande (nom de la personne et ses coordonnées pour lui répondre), rendez-vous sur votre espace membre : <https://espacemembres.accorderie.fr/> ou contactez l'animatrice si vous avez des difficultés pour l'accès.



- Besoin d'aide pour ranger, trier et organiser un garage [St Martin d'Août]
- Besoin d'aide pour nettoyer le rideau métallique du local de l'Accorderie
- Besoin de transports réguliers en août entre Châteauneuf et St Sorlin
- Besoin d'aide pour changer des ampoules, régler une lampe, court-circuit [Châteauneuf]
- Besoin d'aide pour entretenir un petit carré potager, arracher les mauvaises herbes [St Martin d'Août]

## Au prochain numéro :

- L'espace membre, Késako ?! Nous vous expliquerons TOUT sur son utilisation !
- Témoignage de la rencontre territoriale de juin
- La formation socle, une invitation à y participer !
- Témoignage de participants à l'atelier couture



12 rue Geoffroy de Moirans

26330 Châteauneuf de Galaure

Tél (administration) : 06.68.38.29.61

Tél (animatrice) : 06.10.39.62.78

✉ [galaure@accorderie.fr](mailto:galaure@accorderie.fr)

🌐 <https://www.accorderie.fr/galaure>

 [www.facebook.com/AccorderiedelaGalaure](https://www.facebook.com/AccorderiedelaGalaure)